

Ils témoignent...

« J'ai découvert le parrainage lors d'une présentation au centre social de Montbrison. Je venais d'être retraitée ; donner de mon temps pour une cause utile me tenait à cœur. Je me suis donc retrouvée pleinement dans ce rôle de marraine, moi qui aime le contact avec les enfants. De plus, j'aimais l'idée de rencontrer et de se choisir mutuellement.

Depuis plus de 2 ans, je suis la marraine de Mathéo qui a 12 ans. On se voit un mercredi sur deux. Une relation s'est instaurée tant avec Mathéo qu'avec son papa. Si je décris notre rencontre en un mot : la joie.

Michèle Morel
Marraine de Mathéo, 12 ans

L'aventure a débuté en mars 2023. Après avoir répondu à un questionnaire et échangé avec une psychologue, nous avons participé à une action collective. Nous y avons rencontré Imane, avec qui le feeling est directement passé. Tout cela est très riche et c'est une aventure à vivre ! Nous ne demandons qu'à continuer !

Harmonie et Victor
Parrains d'Imane, 15 ans

Agir pour et
avec les familles

Gérer des services familiaux

Donner avis aux pouvoirs publics

Défendre l'intérêt des familles

Représenter l'ensemble des familles

L'Udaf (Union départementale des associations familiales) de la Loire est l'institution officielle de représentation des familles ligériennes. L'Udaf contribue à la réflexion et aux actions de solidarité familiale de proximité. Elle est membre du collectif « Tous parrains ».

Pour tous renseignements, contactez-nous !

7 rue Etienne Dolet
42000 Saint-Etienne
06 07 06 81 09

parrainagedeproximite@udaf42.fr



Un enfant,
Un parrain,

Un partage



R.E.S.P.I.R.E

Réseau d'Entraide,
de Solidarité et de Partage
dans l'Intérêt et le Respect
de l'Enfance





Vous êtes parent

Vous aimeriez que votre enfant découvre de nouveaux horizons, qu'il rencontre d'autres personnes, qu'un autre adulte l'aide à se construire, ou bien vous avez besoin de retrouver du temps pour vous... Le parrainage vous permet, à vous, de créer un lien avec des personnes sensibles à la parentalité.

Tu es enfant ou adolescent

Tu as envie de changer d'air de temps en temps, de découvrir d'autres adultes qui s'intéressent à toi et avec lesquels discuter, partager des loisirs, des passions...

Un enfant,
Un parrain,
Un partage...



Vous souhaitez devenir parrain

Vous souhaitez donner de votre temps ? Vous voulez vous engager bénévolement dans une démarche de solidarité auprès d'un enfant ? Le parrainage vous permet de créer un lien privilégié avec un enfant.

Tout au long de la démarche, l'UDAF est là pour cadrer et accompagner les relations qui s'établissent progressivement dans l'intérêt de l'enfant et de tous.

Une rencontre pour se construire

Chaque parrainage est adapté à l'enfant et devient donc unique. Tout débute par une rencontre entre un parrain, un enfant et sa famille, tous engagés dans une démarche volontaire.

Cette mise en relation est organisée par le service « Parrainage de proximité » de l'UDAF de la Loire qui vise à accompagner les différents acteurs tout au long de l'action. Un lien affectif s'installe entre l'enfant et le parrain au cours du parrainage, et ce, dans le respect et la confiance mutuels. Vivre cette belle aventure ensemble apporte un enrichissement humain sans pareil.



Du temps partagé

L'action constitue pour l'adulte à donner du temps à un enfant afin de l'aider à grandir. Ce temps qu'ils partagent ensemble est l'occasion d'échanges et de découvertes réciproques.

Grâce au parrainage, les parents peuvent aussi parler de leur enfant, ou de tout autre chose, avec un adulte bienveillant et à l'écoute.

Le parrainage permet également de souffler un peu, de prendre du temps pour soi, tout en gardant pleinement son rôle de parents.

Créer un nouveau lien social

Avec le parrainage, les familles élargissent leur réseau relationnel, rompent un potentiel isolement et se créent des liens forts externes au foyer.

Cela offre aussi la possibilité à un enfant de nouer ou de construire une relation chaleureuse avec d'autres adultes et d'autres enfants.



Quelles sont les conditions ?

Tout le monde peut devenir parrain : il n'y a pas d'âge ni de situations particulières requises. Vous pouvez avoir des enfants, ou non.

Peuvent faire parrainer un enfant : les parents seuls ou vivant en couple, qui ont besoin de souffler, d'avoir du temps pour eux sans se démettre de leur statut de parent, ou/et qui ont un enfant qui pourrait vivre des situations d'isolement.